

Genre de véhicule		Marque de fabrication		Type		N° de série		N° de type	
Camion (châssis)		D A F		A 1500 DL - 360 - Diesel		1957		2 3 2 8	
Caractéristiques "A 1500 DL - 360" en préfixe du numéro de châssis - Empat. 3'600 mm - Vnc. av. moteur Diesel et direction avancée									
Carburant mazout/Diesel				Nombre de cylindres		6			
Constructeur du châssis VAN DOORNE'S AUTOMOBIELFABRIEK N.V., EINDHOVEN (NL)									
N° du châssis frappé à l'avant, à droite, devant jumelle ressorts et sur plaque constructeur									
N° du moteur frappé à droite, latéralement s/bloc moteur, derr, filtre carburant & s/plaqu.constr.									
Type du moteur 0.350 Diesel									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur s/demande									
Cylindres		5'751 cm ³		Frein de secours s/demande		Dimensions ext. en mm			
Temps		4		Transmission mécanique		Tressil/Cabest.		Longueur 6'120	
Refrédériscient		eau		Nombre vit. avant 5 - 10 (+)		Crochet de rem. s/demande		Largeur 2'200/2'320 *	
Entraînement s/roues AR		Vitesses en 1 ^{re}		Voie avant 1'840		Voie arrière 1'750		Hauteur 2'470	
Nombre d'axes		2		Vitesses en prise dir. 70		Empattement 3'600		Porte à faux arr. 1'320	
Nombre de pneus		6		Blaquage différentiel		Elat. de bray. 15,25/15,37		Frein à pied hydraulique, à expansion int., av. servo air comprimé, sur toutes les roues	
Frein à main mécanique, à expansion int., à triangles, sur roues arrières (**)									
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide a/cab.		2'210		1'654		3'864		Dimension 9.00-20	
Charge utile (+)								avant 9.00-20	
Total								arr. 9.00-20	
Garantie de fabr.				10'000		Précision spec.		s/s-car Multiply	
Poids max. garanti nr. train routier								Longueur	
Direction: position		Direction avancée - à droite		Marque du moteur		LEYLAND		Largeur	
Allègre		100,58		Course		120,65		Hauteur	
Forme de la carrosserie Cabine fermée (modèle av. direction avancée)									
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		Places debout			
Siège arrière				Siège-car					

Phares: marque	BOSCH (NL)	Indicateurs de direction	(+**)
Feux de croisement	Bilux		
Feux de position	2/dans les phares	Ecrans-glass	2/ électriques
Phare brouillard	---	Atterrisseur	1/ électrique
Feux arrière	2/comb. av. feux stop (***)	Rétroviseur	2/à g. & à dr. à l'ext. du vhc.
Rélecteurs	2/séparés	Indicateur de vitesse	1/km/h
Feu stop	2/comb.av.feux rouges (***)	Figures de radiateur	aucune
Extincteur N° de contrôle	1/ combin. à gauche		
Phare marche arrière	---		
Equipement électrique	12 resp. 24 Volts		
Niveau de bruit	92 Phons à 2'000 t/min. (****)		

Observations et exceptions +) Pont arrière av. double démultiplication = 10 vitesses

*) Larg. totale : Equipé de pneus à basse pression, ne peut en aucun cas dépasser 2'250 mm pour pouvoir circuler sans restriction sur tout le réseau de routes en Suisse.

Vhc. av. une largeur de 2'250 à 2'400 mm ne peuvent circuler que sur le réseau de routes restreint fixé par le CF.

***) Frein à main : Levier mal disposé et difficile à manier; doit être coulé vers la droite.

****) Equipement : N'est complété et modifié que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

*****) Bruit : Ne doit pas dépasser la norme maxima de 90 phons; orifice tuyau échappement doit être dirigé de biais vers l'arrière.

++) Charge utile : Ne doit en aucun cas dépasser :
a/ 5 tonnes pour ponts normaux,
b/ 4,5 tonnes pour ponts basculants, fourgons et carrosseries spéciales.

Mon et date de l'expertise-type Zurich, le 21.8.1957

Le Commissaire d'expertise-type